

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

ACTILIVER B

2. Composition qualitative et quantitative

Un g contient :

Substance(s) active(s) :

Menbutone	20,0 mg
Sorbitol	870,0 mg
Méthionine	60,0 mg
Bétaïne(sous forme de chlorhydrate)	15,3 mg
Inositol	20,0 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

3. Forme pharmaceutique

Poudre pour solution buvable.

4. Informations cliniques

4.1. Espèces cibles

Bovins (veaux).

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Chez les veaux :

- Stimulation de l'activité hépato-digestive lors de troubles digestifs ou d'insuffisance hépatique (insuffisance hépatique, surcharge graisseuse du foie, ictères de toutes origines, hépatites infectieuses, compostasses, atonie digestive).

4.3. Contre-indications

Aucune.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune.

4.5. Précautions particulières d'emploi

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Cette poudre pour solution buvable est destinée à être dissoute dans le lait, l'aliment liquide ou l'eau et ne peut pas être utilisée en l'état.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Aucune.

iii) Autres précautions

Aucune.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Non connus.

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Sans objet.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue.

4.9. Posologie et voie d'administration

Voie orale.

6 à 8 mg de menbutone, 260 à 345 mg de sorbitol, 18 à 24 mg de méthionine et 4,6 à 6,10 mg de bétaine par kg de poids vif par jour à administrer dans l'aliment d'allaitement, correspondant de 15 à 20 g de poudre par kg d'aliment d'allaitement.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Non connu.

4.11. Temps d'attente

Viande et abats : Zéro jour.

Lait : voir rubrique « Espèce cible » (la spécialité n'est pas destinée aux femelles laitières productrices de lait de consommation).

5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : modificateurs de la fonction hépatique d'excrétion (cholérétique).

Code ATC-vet : QA05AX90.

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

La menbutone, ou l'acide génabilique, est un dérivé de l'acide oxo-butyrique qui agit comme excito-sécrétoire cholérétique, trypsinogène et pepsinogène et comme cholagogue. Elle permet d'augmenter les sécrétions pancréatiques et gastriques.

La bétaïne, l'inositol et la méthionine exercent une action lipotrope au niveau du foie et sont également des régulateurs des fonctions biliaires.

Le sorbitol est hyperglycémiant et cholagogue. Il intervient comme protecteur des principales fonctions du foie avec une action spécifique sur le sphincter d'Oddi.

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

Le sorbitol est métabolisé en fructose, principalement dans le foie. Il peut être aussi métabolisé directement en glucose par l'aldose-réductase.

6. Informations pharmaceutiques

6.1. Liste des excipients

Sulfate de manganèse monohydraté

Sulfate de cuivre

Sulfate de cobalt

6.2. Incompatibilités majeures

Aucune.

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

6.4. Précautions particulières de conservation

Pas de précautions particulières de conservation.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Pot polyéthylène
Boîte polyéthylène
Seau polyéthylène

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRES BIOVE
3 RUE DE LORRAINE
62510 ARQUES
FRANCE

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/1772992 7/1992

Boîte de 150 g
Pot de 1 kg
Seau de 5 kg

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

29/09/1992 - 28/01/2022

10. Date de mise à jour du texte

16/11/2022